

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ & RÈGLEMENT TRAMPOLINE PARC ALAÏA



À signer obligatoirement par le parent ou représentant légal avant l'accès aux installations.

Acceptation des risques

La pratique du trampoline est une activité sportive à risques, impliquant notamment des chutes, collisions, entorses, fractures ou autres blessures.

Le parent ou représentant légal reconnaît être pleinement conscient de ces risques et les accepter pour chaque enfant listé ci-dessous, dans le cadre d'une utilisation normale des installations.

Le parent reconnaît que le trampoline est une activité exigeante et potentiellement dangereuse et s'engage à ce que les enfants pratiquent uniquement des mouvements et sauts qu'ils maîtrisent, sans se surestimer.

État de santé

Le parent certifie que les enfants sont en bonne condition physique et ne présentent aucune contre-indication médicale à la pratique du trampoline. Alaïa SA décline toute responsabilité en cas de problème de santé non déclaré.

Responsabilité

Les enfants participent à l'activité sous la responsabilité du parent ou représentant légal.

Alaïa SA décline toute responsabilité en cas d'accident, blessure ou dommage survenu dans le cadre d'une utilisation normale des installations sous réserve des dispositions légales impératives.

Absence de surveillance individuelle

La présence éventuelle de personnel ne constitue pas une surveillance individuelle ou personnalisée.

Les enfants restent en tout temps sous la responsabilité exclusive du parent ou représentant légal, même en présence de staff.

Règlement obligatoire du Trampoline Park

Le respect des règles suivantes est obligatoire :

- Une seule personne à la fois par trampoline
- Interdiction de courir, pousser ou gêner les autres utilisateurs
- Interdiction de sauter d'un trampoline à un autre
- Interdiction de figures acrobatiques non maîtrisées (saltos, flips, sauts périlleux)
- Utilisation des installations uniquement dans les zones prévues
- Aucun objet dans les poches (téléphone, clés, bijoux,...)
- Aucune nourriture, boisson ou chewing-gum
- Port de chaussettes antidérapantes obligatoire
- Respect strict des consignes du personnel et des autres utilisateurs

Comportement et exclusion

Tout comportement dangereux, inapproprié ou non conforme au règlement peut entraîner une exclusion immédiate, sans remboursement ni compensation.

Dommages et effets personnels

Tout dommage causé aux installations pourra être facturé au parent ou représentant légal. Alaïa SA décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels.

Acceptation

La signature du présent document vaut reconnaissance de lecture, compréhension et acceptation intégrale de la présente décharge et du règlement pour l'ensemble des enfants listés ci-dessous.

Représentant légal / Parent

Nom et prénom du représentant légal : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Lieu et date : _____

Signature : _____

Enfants concernés

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____